

Coopération pour le financement et les investissements

Dans bien des pays en développement, l'infrastructure économique et sociale est insuffisante, notamment les services de l'électricité, du gaz, des transports, ainsi que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces dernières années, des enjeux mondiaux tels que le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles, la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, les conflits et le terrorisme, ainsi que les crises financières sont venus s'ajouter aux problèmes de pauvreté. Pour répondre à ces enjeux, la communauté internationale a fixé des objectifs communs, les objectifs de développement durable (ODD), tandis que chaque pays élaborait une série de mesures.

Dans le cadre de sa Charte de la coopération au développement, le Japon s'engage également à relever les défis de la communauté internationale, en particulier les défis humanitaires et de développement. La JICA soutient les pays en développement conformément à ce principe.

La coopération pour le financement et les investissements est un type d'APD qui prête ou investit des apports de fonds relativement importants, accordés à des conditions concessionnelles aux pays et régions en développement, afin de soutenir leurs efforts de croissance et leurs initiatives de développement.

Prêts d'APD

● Soutenir et stimuler l'appropriation des pays en développement

L'appropriation des pays en développement est essentielle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté de ces pays. Étant assortis d'un remboursement, les prêts d'APD favorisent une utilisation efficiente des fonds empruntés et une supervision adaptée des projets qu'ils financent, facilitant ainsi l'appropriation des pays en développement.

Les prêts d'APD exercent par ailleurs une pression budgétaire relativement faible pour l'État japonais et constituent par conséquent un instrument pérenne de l'APD.

● Cycle du projet

Les prêts d'APD comportent six étapes illustrées dans la figure en haut à droite. Ces étapes forment le cycle du projet, où les enseignements tirés de l'évaluation ex post, qui constitue la dernière étape du cycle, sont réinjectés dans la préparation des nouveaux projets.

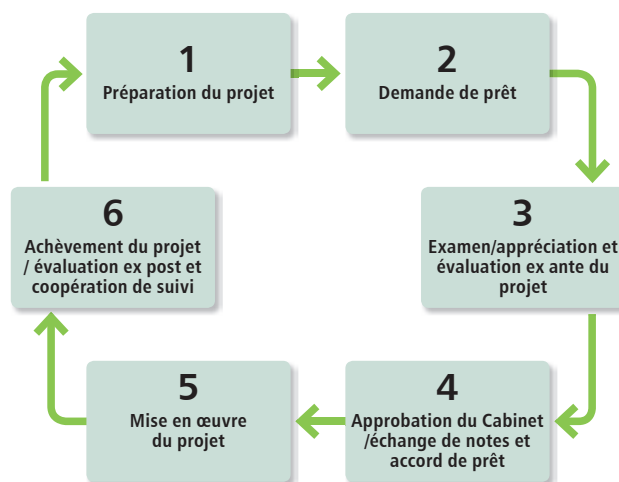
● Types de prêts d'APD

1. Prêts pour les projets

(1) Prêts-projets

Les prêts-projets sont une composante importante des prêts d'APD qui financent des projets de routes, de centrales électriques, d'installations d'irrigation, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et autres.

Cycle du projet



(2) Prêts pour les services d'ingénierie (SI)

Ces prêts financent les services d'ingénierie (SI) nécessaires aux stades de l'étude et de la planification des projets, en particulier pour les projets à grande échelle et les projets qui comportent de nombreuses incertitudes. Ces services comprennent la collecte de données approfondies sur les sites de projets, la conception détaillée et la préparation des documents d'appel d'offres. Comme pour le prêt-projet, la nécessité et la pertinence globales du projet doivent être confirmées par une étude de faisabilité ou d'autres procédures appropriées.

(3) Prêts aux intermédiaires financiers

Ces prêts sont mis en œuvre par l'intermédiaire des institutions financières du pays bénéficiaire en s'appuyant sur le système financier du pays concerné. Ils financent la promotion des petites et moyennes entreprises, de l'agriculture et d'autres industries spécifiées, ainsi que la construction d'installations destinées à améliorer le niveau de vie des personnes à faible revenu. Ces prêts sont dits « en deux temps », car les fonds transitent par deux ou plusieurs institutions financières avant de parvenir aux bénéficiaires finaux. Ce type de prêt permet d'accorder des fonds à un grand nombre de bénéficiaires finaux.

(4) Prêts sectoriels

Les prêts sectoriels financent le matériel, l'équipement, les services, et le travail des consultants nécessaires à la mise en œuvre de plans de développement dans un secteur spécifique comprenant de multiples sous-projets. Ils permettent le déroulement sans heurts de petits sous-projets dispersés dans le pays emprunteur.

2. Prêts-programmes

Les prêts-programmes soutiennent la mise en œuvre des stratégies nationales et de réduction de la pauvreté des pays en développement déterminés à améliorer leurs politiques et à réformer leurs systèmes.

Depuis quelques années, le prêt-programme le plus usuel consiste en un transfert financier vers le budget national du pays emprunteur, subordonné à l'atteinte d'objectifs stratégiques par le gouvernement bénéficiaire. Le processus de confirmation des résultats implique des consultations sur les futurs éléments de réforme afin d'aider les pays en développement à mener des réformes politiques et institutionnelles à long terme.

Financement des investissements du secteur privé

● Soutien aux projets de développement du secteur privé dans les pays en développement

Ces dernières années, avec la forte progression de l'aide des organisations internationales et des donateurs européens et américains au secteur privé, ce dernier joue un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social des pays en développement.

Le financement des investissements du secteur privé (PSIF pour Private-Sector Investment Finance) vise à stimuler l'activité économique et à améliorer le niveau de vie des populations des pays en développement par des investissements privés et des prêts pour des projets entrepris par le secteur privé dans les pays en développement.

● Étendue de l'aide

Le PSIF est réservé à des projets hautement efficaces en matière de développement dans l'un des trois domaines suivants : (1) les infrastructures et l'accélération de la croissance ; (2) les ODD et la réduction de la pauvreté ; et (3) le changement climatique.

● Structure organisationnelle de l'évaluation et du contrôle des risques

Le PSIF est mis en œuvre avec une structure organisationnelle adaptée pour l'évaluation et le contrôle des risques. Parallèlement aux vérifications et contrôles mutuels entre les départements concernés, la JICA assure une gestion de portefeuille pour l'ensemble du programme par un compte indépendant¹, et elle renforce sa capacité à mettre en œuvre des projets, et à évaluer et gérer les risques.

1. Au 31 mars 2018 (fin de l'exercice 2017), sur le compte indépendant de financement des investissements du secteur privé, les prêts atteignent 13 053 milliards JPY, les actions des sociétés liées 43 546 milliards JPY et les titres de placement 4 701 milliards JPY. À la même date, les revenus ordinaires s'élèvent à 19 752 milliards JPY (dont 19 319 milliards JPY de dividendes sur les placements) et le revenu net est de 15 211 milliards JPY pour l'exercice 2017. Le compte indépendant a reçu des actifs suite aux opérations de financement des investissements du secteur privé le 1^{er} octobre 2008, lorsque la JICA a adopté sa structure actuelle.

Les recettes ordinaires sont divisées en dividendes sur les placements, en intérêts sur les prêts et autres revenus liés au financement des investissements du secteur privé. Les dépenses ordinaires sont constituées des pertes de valeur des actions des sociétés liées, des pertes sur les titres de placement, des intérêts sur les emprunts, des provisions pour les pertes liées aux prêts, des dépenses d'externalisation et d'autres dépenses liées au financement des investissements du secteur privé. Les recettes et dépenses qui ne sont pas directement liées au financement des investissements du secteur privé (dépenses d'amortissement, dépenses immobilières, dépenses liées au personnel, etc.) n'apparaissent pas sur le compte indépendant.

<Premier prêt de la JICA libellé en dollars>

Lors de ses opérations traditionnelles de prêts d'APD, la JICA déterminait le montant du prêt, effectuait les versements et recevait les remboursements en yens (JPY). Cependant, certains pays en développement souhaitaient contracter des prêts en dollars américains (USD) afin de prendre en considération les risques de change et le coût des swaps de devises.

Pour répondre à cette demande particulière, la JICA a introduit des prêts d'APD avec une option de conversion monétaire² en 2012, permettant ainsi le remboursement de prêts japonais d'APD en dollars américains. Cela impliquait tout de même de gérer en yens la partie non remboursée du prêt, dans la mesure où le dispositif était conçu pour libeller et verser les prêts en devise japonaise. Le dispositif impliquait également une conversion monétaire du yen vers le dollar américain pour la dette à l'issue du versement, exposant ainsi les pays emprunteurs aux mêmes risques de fluctuation des taux de change.

Dans ces circonstances, le gouvernement japonais a établi un plan pour créer des prêts libellés en dollars américains³ dans le cadre du suivi du « Partenariat pour des infrastructures de qualité » annoncé en novembre 2015. Ce type de prêt est conçu pour déterminer les montants du prêt, des versements et des remboursements en dollars américains afin d'augmenter l'attractivité des prêts japonais d'APD pour les pays en développement. Le premier prêt de la JICA libellé en dollars américains a été octroyé en novembre 2017 à la Jamaïque pour le programme de gestion de l'énergie et d'efficacité énergétique.

L'introduction de prêts libellés en dollars américains devrait rendre les prêts japonais d'APD plus attractifs pour les pays emprunteurs en réduisant significativement les risques de change et le coût des swaps de devises.



Cérémonie de signature d'un accord de prêt libellé en dollars américains pour la Jamaïque.

2. Pour plus de détails sur ce dispositif, voir la page internet du site de la JICA sur les options de conversion monétaire (en anglais) [➡ https://www.jica.go.jp/english/our_work/types_of_assistance/oda_loans/currency/index.html]

3. Les prêts libellés en dollars américains font partie des opérations de prêts d'APD de la JICA.